

Communiqué de presse

4 janvier 2011

BINCK.FR rembourse les ordres sur Warrants et Turbos émis par Citi

Du 3 au 28 janvier 2011, Binck.fr rembourse à ses clients les frais de transaction pour des ordres passés sur les Warrants et Turbos Citi.

Binck.fr en fait toujours plus pour les investisseurs actifs en remboursant les ordres exécutés d'un montant de 200 euros à 5 000 euros sur tous les Warrants et Turbos émis par Citi et cotés sur NYSE Euronext (dans la limite de 50 ordres par compte).

En ce moment, Binck.fr propose aussi une offre exceptionnelle pour toutes ouvertures de compte avant le 31 janvier 2011 : 1.000 euros de trade offerts pour l'ouverture d'un compte (PEA ou Comptes-titres), 2.000 euros de trade offerts pour l'ouverture de 2 comptes (PEA + Comptes-titres), dans la limite de 3 mois après ouverture.

Plus d'informations

<http://www.binck.fr/tarifs/offres/freetrades.asp>

Créée en 2000 aux Pays-Bas, BinckBank, spécialiste de la bourse en ligne, figure parmi le top 5 des courtiers européens. Cotée à la bourse NYSE Euronext d'Amsterdam, BinckBank propose des investissements dans toutes les principales places financières du monde. Numéro 1 aux Pays-Bas et numéro 2 en Belgique, BinckBank emploie plus de 550 personnes en Europe, compte 400 000 clients, gère plus de 10 milliards d'euros d'actifs et réalise 10 millions de transactions par an. Binck.fr est la succursale française depuis 2008.

CONTACTS PRESSE

Alice Gardan : 01 70 36 70 59 – agardan@binck.fr
Julien Letourneux : 01 70 36 70 61 – jletourneux@binck.fr